

# Sur les traces de Manon des sources - le mémorial de Signes

Une randonnée proposée par le dd



Randonnée n°118181

Cette randonnée vous fera découvrir certains lieux qui ont servi lors du tournage des films " Manon des sources" et "Jean de Florette"(1986) : la Grotte de Mounoï, le torrent (asséché) et la Villa Renard dite maison du Bossu.

**Ajout modérateur au 09/09/2021 : problème de propriété privé en (5) mais alternative possible, voir descriptif**

<b>Durée :</b>	5h00	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	15.37km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	200m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	208m	<b>Région :</b>	Sainte-Baume (Massif)
<b>Point haut :</b>	561m	<b>Commune :</b>	Signes (83870)
<b>Point bas :</b>	369m		

## Description

Départ de la randonnée sur la D2 entre Signes et Cuges Les Pins. Se garer après le nouveau rond-point sur la première route à droite qui mène à la carrière de "Lafarge".

**(D/A)** De la route qui mène à la carrière, en direction du rond-point, prendre à droite le chemin qui longe la route.

**(1)** Pournier dans le chemin de droite auprès d'un gros pin pour accéder au Vallon des Marseillais.

Vous arrivez à une clairière près d'un puits avec, sur la droite, la "Ruine de Mounoï".

**(2)**. Pour aller à la grotte, dépasser la ruine et virer à droite dans une sente qui monte tout droit. Vous passerez à nouveau une ruine pour arriver sur le plateau. Prendre à droite sur 250 m pour aboutir à une clairière avec un pin au milieu.

Bifurquer à gauche au niveau d'un cairn et descendre quelques mètres pour aboutir à la Grotte Mounoï.

**(3)** Revenir sur ses pas jusqu'au puits.

**(2)** Prendre le chemin à droite qui descend vers le Vallon des Martyrs.

Laisser un chemin à gauche puis se maintenir à gauche aux deux intersections suivantes. Ensuite, aller tout droit pour déboucher sur une clairière avec une Croix de Lorraine : la Nécropole des Martyrs ou Charnier de Signes.

**(4)** Quitter ce site et prendre la piste. Plus bas, à un croisement, prendre la piste de droite jusqu'au virage en épingle. Tourner alors à droite dans le chemin qui se rétrécit et pénètre dans un étroit vallon bordé par un ruisseau à sec.

**(5) Problème de propriété privée :** Voir l'avis de Cedd du 28 mai 2021. "Effectivement au (5) le chemin est barré. Nous pouvons cependant contourner ce problème quelques mètres auparavant en remontant le ruisseau à sec ! CE qui permet de rejoindre le (7) et poursuivre le tracé sans problème."

Parvenu à un croisement à la cote 369, prendre à gauche en direction d'un grand champ. On aperçoit sur la droite une bastide et en face un grand mur de pierres en partie effondré. Aller au fond de ce champ en le bordant sur la gauche et arriver à un grand bassin dans des taillis.

## Points de passages

- D/A Rond-point, départ**  
N 43.27761° / E 5.801105° - alt. 452m - km 0
- 1 Départ du chemin du Vallon des Marseillais**  
N 43.274017° / E 5.793509° - alt. 450m - km 1.06
  - 2 La ruine du vieux Mounoï**  
N 43.273017° / E 5.775377° - alt. 402m - km 2.74
  - 3 Grotte Mounoï**  
N 43.274642° / E 5.777029° - alt. 429m - km 3.04
  - 4 Mémorial > - Charnier de Signes**  
N 43.270111° / E 5.761537° - alt. 372m - km 4.81
  - 5 Cote 367, prendre à gauche**  
N 43.275063° / E 5.760657° - alt. 378m - km 5.91
  - 6 Le Bassin de la Perdrix**  
N 43.276485° / E 5.760764° - alt. 381m - km 6.15
  - 7 Quitter le lit du ruisseau**  
N 43.287498° / E 5.768725° - alt. 497m - km 7.83
  - 8 Jonction avec la piste perpendiculaire**  
N 43.287982° / E 5.768789° - alt. 500m - km 7.88
  - 9 Croisement, cote 505, aller tout droit**  
N 43.288294° / E 5.773167° - alt. 509m - km 8.26
  - 10 Croisement, cote 511, aller tout droit**  
N 43.28995° / E 5.77763° - alt. 514m - km 8.68
  - 11 Croisement, cote 528, aller tout droit**  
N 43.293339° / E 5.783316° - alt. 531m - km 9.29
  - 12 Fourche, continuer à gauche**  
N 43.29476° / E 5.785955° - alt. 554m - km 9.58
  - 13 Bastide de Crispin**  
N 43.297603° / E 5.79117° - alt. 558m - km 10.15
  - 14 Jonction avec une large piste, à droite**  
N 43.29779° / E 5.797564° - alt. 559m - km 10.69
  - 15 Carrefour et citerne, à droite**  
N 43.293449° / E 5.818979° - alt. 506m - km 12.5

(6) Au fond du champ, derrière le bassin et les taillis, prendre le lit du ruisseau bordé de falaises des deux côtés. Suivre un balisage Vert partiellement effacé. Parvenir à un goulet. Continuer la montée, dépasser les marmites.

**D/A Rond-point du départ**  
N 43.277672° / E 5.801019° - alt. 451m - km 15.37

(7) Quitter le lit du ruisseau. Reprendre le sentier en léger faux- plat pour aboutir à un champ. Continuer en laissant le champ sur votre droite, monter sur environ 100m dans le bois pour arriver à une piste perpendiculaire.

(8) Prendre à droite en direction de la "Bastide Château Renard". Passer devant la bastide habitée à main gauche et poursuivre sur une piste bordée de pins calcinés suite à un incendie. Parvenir au premier croisement (cote 505)

(9) Aller en face et faire de même aux points (10) et (11) aux cotes respectives 511 et 528. La piste est bordée de poteaux électriques.

(12) Prendre à gauche et passer derrière une première bastide qui se situe à droite. Aller tout droit aux deux croisements qui suivent, passer devant la grande bastide de Crispin où vous remarquerez une camionnette.

(13) Continuer toujours tout droit pour aboutir sur une belle piste large.

(14) Prendrez-la à droite. Après avoir longuement cheminé en ligne droite (1,8 km environ), vous parvenez à un grand carrefour avec une citerne sur la droite.

(15) Prendre le chemin complètement à droite en passant devant un champ sur votre gauche. Ne jamais le quitter, pour emprunter ensuite un chemin très empierré qui descend dans un vallon. Longer une clôture qui borde à nouveau la carrière "Lafarge" et remonter sur la gauche pour atteindre la route goudronnée (D/A).

## Informations pratiques

Partir avec la carte IGN 33450T.

Prendre des chaussures de marche et de l'eau.

Randonnée à ne pas faire suite à de pluies, à cause du lit du torrent que vous devrez parcourir.

## A proximité

Ce parcours vous fera également découvrir le Vallon des Martyrs, avec son monument en la mémoire des résistants exécutés par des SS en 1944. Tout au long de cette randonnée, vous apercevrez de magnifiques paysages provençaux et la Sainte-Baume.

Le mémorial du "Charnier de Signes" (4), où les faits de cet épisode dramatique de la guerre sont relatés. C'est ici que furent assassinés en 1944, 29 résistants enterrés pour certains vivants. Une plaque commémorative explique ces faits de l'histoire.

Grotte Mounoï (3) : cette grotte a été utilisée pour le tournage du film "Manon des sources" en 1986. C'est là que furent tournées les scènes où Manon découvre la source alimentant le Bassin de la Perdrix du village de Bastides Blanches.

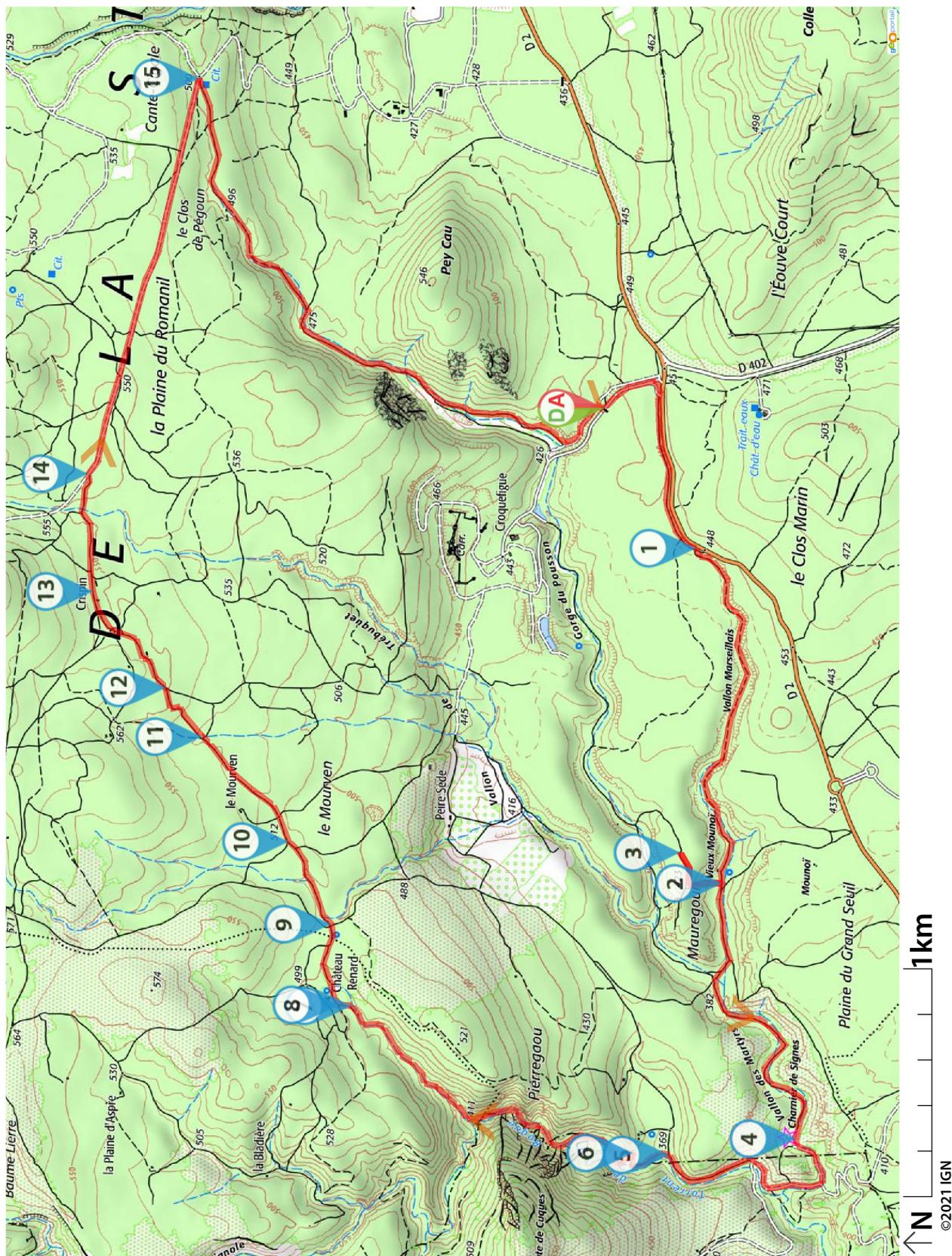
Le "Bassin de la Perdrix" (6) a servi également de décor pour le film "Manon des sources".

Goulet entre (6) et (8) : c'est là où, dans le film, Manon se baignait en tenue légère, espionnée par Ugolin.

Bastide Château Renard entre (8) et (9) : elle a servi également de décor pour les deux films. C'est la bastide des Romarins, la maison du Bossu.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-sur-les-traces-de-manon-des-sources-le-m/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## du *visorandonneur*

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**